



Envoyé en préfecture le 12/05/2022

Reçu en préfecture le 12/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-217402965-20220512-D2022_19-DE

Délibération D2022_019 *Subventions aux Associations*

L'an deux mille vingt-deux, le dix-mai à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Procuration : 1

Date de convocation

04/05/2022

Présents : LAVOREL Joëlle, SAXOD Mélanie, GUILLERMET Jérôme, MUGNIER Joseph, JACQUET Brigitte, NOVO PEREZ Laurence, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, DUPRAZ Philippe, DECRUY Marie Hélène,

Représentés :

EXCOFFIER Yves qui a donné pouvoir à LAVOREL Joëlle

Excusé(s) : KARATAS Aylin, GRABINSKI Damien, MARTINET Sylvain, LAUREAU Pierre

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie-Hélène

Madame le Maire expose au Conseil Municipale les demandes de subventions reçues des associations au titre de l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **PORPOSE** les montants aux autres associations définis dans le tableau annexé.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents.

Fait à VERS, Le 11 mai 2022

Le Maire, Joëlle LAVOREL



Subventions 2022

Subventions compte 6574	Proposition 2021	Année 2022
ADMR	1 822.00	1 872.00
Caisse des Ecoles	0.00	0.00
APE Ecole de Vers	0.00	515.00
UDC AFN VUACHE	150.00	150.00
MJC VUACHE	8 893.00	8 734.00
Bibliothèque de Vers	2 024.00	2 024.00
Foyer Nordique	100.00	100.00
Mutame Savoie Mont-Blanc	39.00	39.00
EHPAD Les Ombelles	1 824.00	2 000.00
Groupement des Lieutenants de Louveterie 74	100.00	100.00
Total	14 952.00	15 534.00



Le 10 mai 2022, Le Maire
Joëlle LAVOREL